



Recuperer mes biens apres separation

Par **Bizi**, le **29/12/2011** à **21:41**

Bonjour,rnrnJ'ai été pendant quelques années avec un homme... rnJ'etats tres amoureuse. Il en a abusé et en a profité pour que je lui achete pas mal de choses, disant pour certaines d'entres elles qu'il me rembourserait.rnrnCa n'a pas été le cas evidemment. Il y en a pour beaucoup d'argent.rnrnNous n'avions pas de compte commun, nous ne vivions pas sous le même toit.rnrn- Ai je le droit de demander de recuperer ce que j'ai acheté ? (toutes les factures sont a mon nom, et en ma possession)rnrn- Quels recours puis je avoir si il refuse ?rnrnJe tiens a préciser que j'etats sa maîtresse... Il est marié.rnrnMerci de vos reponses...

Par **amajuris**, le **30/12/2011** à **00:11**

bjr,rncela va être difficile car bien entendu vous ne lui avez jamais fait signer de reconnaissance de dette .rnvous pouvez lui demander que ces objets vous soient rendus.rns'il refuse, il vous faudra entamer une procédure devant un tribunal mais cet homme répondra qu'il s'agit de cadeaux donc que vous avez agi dans une intention libérale (ce qui semble être le cas) ce qui exclut qu'il doive vous les restituer.rnétais-il marié pendant votre liaison ?rndemander conseil à un avocat.rncdt